



REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Compte rendu - Comite Pilotage

19 mars 2013

Présents :

Mairie : Mme LECOINTRE, Mme HUGONNET-DENIS, Mlle AGUILAR, Mme DELUBAC, Mme ULPAT

Enseignants : Mme BOUVET-DAERON, M. MARTEL, Mme PHILLIPEAU, Mme CARTIER

Parents d'élèves : Mme PEPIN, Mme MARTINEZ

Heure début : 19h

Heure fin : 21h20

En préambule, Camille AGUILAR, Coordinatrice enfance et jeunesse, rappelle les 2 thématiques abordées ce soir : **les horaires et les locaux**. En premier lieu elle précise que ces thèmes seront validés par un vote lors du prochain Comité de pilotage du 29 mars 2013. Cependant après concertation, il s'avère qu'afin d'avoir le temps de récolter toutes les informations nécessaire (enquête sur les besoins/demandes des parents, calcul des charges de personnel) la décision finale sur les *horaires* sera prise lors du Comité du *30 avril 2013*.

Suite à une question de Mme BOUVET, Camille rappelle les modalités du vote pour la décision finale :

1 participant = 1 vote.

Camille revient sur les enquêtes effectuées au cours de l'année 2012 auprès des parents des deux écoles dont le bilan a révélé certains besoins :

- Faire un accueil de la garderie du matin 10 à 15 min plus tôt ;
- Maintenir l'accueil du matin à l'école élémentaire jusqu'à l'ouverture du portail par les enseignants (aujourd'hui le portail est fermé à 8h00 et rouvre à 8h20) ;
- Prolonger la garderie du soir jusqu'à 18h15 ;

HORAIRES SCOLAIRES

M. MARTEL, prend la parole au nom de tous les enseignants des 2 écoles, afin de présenter au Comité 2 propositions concernant les horaires scolaires (voir tableau).

Il précise que pour la majorité des enseignants, le soutien se déroulera pendant la pause méridienne (cantine). Cependant la question est posée par certains enseignants, de savoir s'il serait possible que ce soutien puisse se dérouler après les heures de classe en même temps que les activités périscolaires soit après 15h30 (proposition 2) ou après 15h45 (proposition 1). Mais cela soulève le problème de l'occupation des locaux.

HORAIRES PERISCOLAIRES

Mme LECOINTRE, Directrice des services, précise qu'avant de pouvoir définir ces horaires périscolaires, il faudra d'abord calculer le temps de travail nécessaire des agents, selon les propositions afin de pouvoir budgétiser la charge de personnel.



Mme la Directrice précise également que l'amplitude journalière des agents, entre autre des ATSEM, doit être prise en compte dans les calculs (20 minutes de pause pour 5h30 travaillées). Cette amplitude ne tenant pas compte de coupure dans la journée.

Le même agent ne pourra pas effectuer la journée complète de l'accueil périscolaire du matin jusqu'à l'accueil périscolaire du soir.

Concernant l'accueil périscolaire du matin à l'élémentaire, l'accueil pourrait se faire en continu de 7h30 à 8h05 (proposition 2) ou 8h20 (proposition 1) sans interruption.

Concernant les activités périscolaires après la classe l'après-midi, la question de raccourcir le temps des activités à 45 minutes se pose dans **la proposition n°1 (15h45-16h45)**. Cependant est-il possible, au niveau de l'organisation, de ne faire des activités que sur 45min, la durée de 1h semblant être, peut-être, plus appropriée.

Il apparaît alors plusieurs possibilités :

*Soit faire un temps de goûter de seulement 15 minutes de 16h45 à 17h, afin de maintenir l'heure de début de l'étude et/ou des activités à 17h pour finir la journée à 18h.

*Ou bien décaler toute la journée de 15 minutes soit : goûter de 16h45 à 17h15 et étude/activités de 17h15 à 18h15.

Pour les enfants de l'élémentaire, concernant le temps après le goûter, la question se pose de faire en *parallèle l'étude dirigée et des activités périscolaires*.

Sachant qu'à la maternelle, le temps après le goûter sera bien un temps d'activités périscolaires.

MERCREDI MATIN

Les enseignants proposent tout d'abord de faire classe de 9h à 12h.

Cela implique alors un accueil périscolaire de 7h30 à 8h50, soit 1h20 d'accueil avant la classe. Cela n'est-il pas trop ? Faut-il repousser le début de l'accueil à 8h voir 8h30 ? (attendre les résultats de l'enquête auprès des parents).

Sinon deuxième proposition, classe de 8h30 à 11h30 avec un accueil périscolaire de 7h30 à 8h20.

Pour le départ des enfants après la classe, les parents d'élèves soulèvent la question de la cantine, « accueillera-t-on les enfants des écoles ou bien seulement ceux inscrits à l'ALSH ? », comment vont faire les parents qui travaillent pour récupérer leurs enfants à 11h30 ? Y a-t-il une solution de garderie de prévu s'il n'y a pas de cantine ?

A ce sujet, Mme LECOINTRE rappelle la position de M. le Maire lors de la première réunion, qui avait expliqué que pour le moment **la cantine ne serait ouverte que pour les enfants inscrits l'après-midi à l'ALSH**.



HORAIRES SCOLAIRES				
	PROPOSITION N° 1 DES ENSEIGNANTS		PROPOSITION N°2 DES ENSEIGNANTS	
MATIN				
Accueil enseignants	8h20 - 8h30		8h05-8h15	
Classe	8h30 - 11h45		8h15 - 11h30	
APRES MIDI				
Accueil enseignants	13h35 - 13h45		13h20 - 13h30	
Classe	13h45 - 15h45		13h30 - 15h30	
HORAIRES PERISCOLAIRES				
	MATERNELLE	ELEMENTAIRE	MATERNELLE	ELEMENTAIRE
ACCUEIL DU MATIN	7h30 - 8h20		7h30 - 8h05	
PAUSE CANTINE	11H45 - 13H35		11H30 - 13H20	
ACTIVITES PERISCOLAIRES	15H45 - 16H45		15H30 - 16H30	
GOUTER	16H45 - 17H		16H30 - 17H	
ACTIVITES PERISCOLAIRES	17H - 18H ou 17h15- 18h15	17H - 18H ou 17h15- 18h15 *	17H - 18H	17H - 18H *
ETUDE DIRIGEE				
<i>* Voir la possibilité en élémentaire de faire en combiné à partir de 17h : activités et étude</i>				
MERCREDI MATIN				
	MATERNELLE	ELEMENTAIRE	MATERNELLE	ELEMENTAIRE
Accueil enseignants	8H20 - 8H30		8H50 - 9H00	
Classe	8h30 - 11h30		9h00 - 12h00	

LES LOCAUX

Mme BOUVET, prend la parole pour faire part au Comité des interrogations et des inquiétudes de tous les enseignants :

- chaque enfant dispose d'un bureau avec ses affaires de classe dedans : question des détériorations, vols...
- la disposition des classes sera-t-elle modifiée pour faire les activités ? ;
- qui remettra tout en ordre à la fin des activités ? ;
- le ménage : quand et comment va-t-il être fait ? ;
- les classes contiennent du matériel propre aux écoles : livres, etc. : attention à leur utilisation...
- où sera stocké le matériel nécessaire pour les activités périscolaires ? ;
- pour organiser leur journée du lendemain, à quel moment les enseignants pourront-ils disposer de leur classe ? ;
- les enseignants pourront-ils faire un roulement dans l'utilisation des classes ? ;
- où se dérouleront la ou les études ? ;
- quelles seront les activités proposées dans les classes ? ;

Camille précise que dans le cadre d'un accueil périscolaire l'agrément pour les locaux se calcule avec une base de environ 3m²/enfant.

Concernant l'**accueil périscolaire du matin**, les salles utilisées seraient : les locaux de l'ALSH (2 salles) ; la salle de motricité ; la salle de BCD de l'élémentaire ; la salle de BCD de la maternelle.

Camille explique que le matin un accueil commun des enfants, maternelle et élémentaire, pourrait se faire à l'ALSH. De plus selon l'effectif, les activités périscolaires de tous les enfants maternelle et élémentaire pourraient se faire côté ALSH et Maternelle (plus dans la BCD élémentaire) afin de regrouper tout le monde et pourquoi pas faciliter l'arrivée des enfants de la même famille allant dans les deux écoles.

L'utilisation de la *Maison des Associations* est envisagée, elle n'est pas trop éloignée des écoles (voir pour basculer les associations utilisatrices de cette salle à la salle des fêtes René Tramier pendant les mêmes tranches horaires).

Mais pour la *salle René Tramier*, celle-ci est un peu trop loin (le trajet empièterait sur le temps des activités).

La question de l'utilisation de la *salle du réfectoire* (cantine) est posée mais il faut voir avec les services compétents au niveau de l'hygiène (voir pour le ménage aussi).

Les activités du soir se dérouleraient dans les mêmes locaux que le matin avec en plus, bien évidemment, l'utilisation des classes. Nous ne pouvons pas encore définir combien de classes seront utilisées. Cela dépendra évidemment du nombre d'enfants. Tout en sachant que pour l'école maternelle, il y aurait environ 7 à 8 groupes de 14 enfants et à l'élémentaire 11 à 12 groupes de 18 enfants : soit **maximum 20 groupes** soit **entre 18 et 20 locaux nécessaire**.

Si on enlève les 2 salles de l'ALSH, la salle motricité (2 groupes), les BCD et la Maison des Associations (2 groupes) il manque encore 10 à 12 locaux. Il paraît inévitable d'utiliser la quasi-totalité des classes, du moins pour l'heure de 15h30-16h30 ou 15h45-16h45.

Concernant la demande des enseignants de faire le soutien (30 minutes) après la classe l'après-midi, en parallèle avec les activités périscolaires : cela révèle un réel problème de disponibilité des locaux.

Sauf peut-être dans le cadre d'un projet de classe : si l'enseignant prend en charge la moitié d'une classe pendant 1h (équivalent avec un groupe en activité).

Camille propose de passer une convention entre la Mairie et les deux écoles concernant l'utilisation des locaux et le respect du matériel des classes.